



REUNION COMMISSION BASSIN SUD

FAIRE REUSSIR LES ELEVES

Mercredi 16 décembre 2015 - Lycée Thomas Jean Main

Ordre du jour : Mise en place de la commission, sa légitimité

Définition de ses objectifs pour l'année 2015/2016

Relevé de conclusions

Mode de fonctionnement – Calendrier

Mise en place de la Commission , sa légitimité

Le chef d'établissement joue un rôle essentiel dans la réussite des élèves. C'est à ce titre que la commission trouve toute sa légitimité. Il est le premier pédagogue et doit mettre tout en œuvre pour favoriser **les réussites**. En effet, on ne peut pas concevoir la notion de réussite au singulier : cette dimension est à faire intégrer aux professeurs, notamment.

Il faut donc parvenir à déterminer les freins et les leviers pour avancer.

Définition des objectifs de la commission pour 2015/2016

- Quels freins ?** - Le désengagement des professeurs face à son métier et ses missions ;
- La pression face aux programmes qu'il faut désamorcer en assurant à l'enseignant son soutien – crainte de l'inspecteur ;
 - La notation : un outil de valorisation pour l'enseignant ? pour l'élève ?
 - Quelles places pour l'ambition et la bienveillance ?

- Quels leviers ?** - Le vécu, l'expérience du personnel de direction, sa connaissance de l'établissement et du territoire, sa perception de la notion de réussite vont être déterminants ;
- Communiquer avec les enseignants pour s'assurer de la bonne compréhension des intentions et des objectifs visés suivant le public, et vaincre les résistances...
 - Accompagner les enseignants et les encourager à avoir un regard critique sur leurs pratiques professionnelles. Analyse des textes institutionnels.

Propositions de mise en œuvre :

- Oser la présence dans les classes, en définissant au préalable les objectifs avec les enseignants : partenariat, coanimation, soutien, observation ;
- Ceci peut se faire progressivement dans le cadre d'un projet (AP, EPI...) pour pouvoir réaliser une formalisation, obtenir une certaine transparence vis-à-vis de leurs pratiques (valorisation...) ;
- Possibilité d'analyser avec eux les difficultés rencontrées par les élèves et les accompagner dans l'élaboration de stratégies de prise en charge de la difficulté : désamorcer le stress, diminuer les obstacles face à l'apprentissage par l'anticipation des nouvelles notions ou la préparation des contrôles en amont...

Relevé de conclusions :

- Ecrire/clarifier la notion de Réussites dans les établissements, sous la forme d'une charte qui répondra aux besoins de l'établissement, avec entre autres variables, la conviction et l'engagement du chef d'établissement ;
- Elaborer des stratégies pour fédérer les équipes autour de la notion de Réussites et vaincre progressivement les résistances ;
- Etablir/Renforcer/Installer la compétence pédagogique et le leadership du Chef d'Etablissement.

Mode de fonctionnement de la commission – Calendrier :

- Réunir la commission 3 fois dans l'année afin de définir des actions, des manières de faire à soumettre en réunion de bassin au mois de mai/juin.
- Répartition des rôles autour des thématiques, sous quelle forme ?
- Définir les moyens nécessaires (élaboration d'un questionnaire à l'attention des collègues...)
- Se répartir les rôles entre les membres de la commission

Prochaine réunion : VENDREDI 15 JANVIER 2016 9h/10h30
Saint Maixent l'Ecole – Collège Denfert Rochereau